



Ville de LORRAINE

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE  
VILLE DE LORRAINE**

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT  
DE PAIEMENT DES TAXES**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Lorraine, que l'immeuble ci-après désigné sera vendu à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 100, chemin de la Grande-Côte, à Lorraine, le mardi **12 février 2019 à 10 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et droits sur les mutations, s'il y a lieu, y compris les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment, et ce, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais, ne soient payés avant la vente, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Cet immeuble sera vendu avec bâtisses et dépendances dessus construites s'il y a lieu.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes et occultes, attachées audit immeuble.

Un immeuble ainsi vendu sera sujet à un droit de retrait d'un an. Le prix d'adjudication sera payable au moment de la vente, en argent comptant ou par chèque certifié.

L'immeuble ci-après désigné est situé en la Ville de Lorraine et fait partie du cadastre du Québec circonscription foncière de Terrebonne.

<b>Matricule</b>	<b>Propriétaire(s)</b>	<b>Adresse de la propriété</b>	<b>Lot</b>
8259-28-4702-2-000-0000	M. Steve Adam 31, rue de Chatel Lorraine	31, rue de Chatel	2 323 965

Donné à Lorraine, ce 19 janvier 2019, conformément à la résolution **2018-10-232** adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Lorraine, le 9 octobre 2018.

**Sylvie Trahan, OMA, avocate et greffière**